

Pourquoi être partenaire ?



Une Ecole du Groupe HEMA

Le Groupe HEMA (Haut Enseignement du Management en Alternance) regroupe des écoles de management en alternance qui proposent des formations allant de Bac à Bac +5.

L'Ecole référence à l'international

Créée en 1987, l'ESCI a développé de très forts liens avec des Universités et des Ecoles étrangères. Aujourd'hui, nous bénéficions de 48 partenariats dans 25 pays différents et avons signés la chartre ERASMUS.

Le programme ESCI prépare les étudiants pour qu'ils évoluent dans un environnement international. Bien entendu l'apprentissage des langues est une priorité.

L'ESCI forme et met à votre disposition des collaborateurs de haut niveau...

de Bac à Bac+5

► Programme Bachelor (de bac à bac+3)

3 options

- Achats et transactions internationales
- Négociations et commerce international
- Chef de produits international

► Un cursus international spécialisé (de bac+3 à bac+5)

Diplôme reconnu, de niveau bac + 5 : Négociateur d'Affaires Internationales (**Titre certifié de niveau 1**, enregistré au RNCP - Répertoire National des Certifications Professionnelles).

2 spécialisations

- Management international
- Marketing international

► En 3^{ème} année : stage commercial international de 3 mois dans une entreprise étrangère, ou une succursale française à l'étranger.

► En 4^{ème} année : stage opérationnel international de 3 mois dans une entreprise implantée à l'étranger (import-export, finance, marketing, négociation ou vente-acquisition à l'international)

► En 5^{ème} année :

- stage international de fin d'études de 6 mois au minimum dans une entreprise étrangère ou française, avec une mission à visée internationale,
- ou année en alternance, 12 mois de stage alterné en entreprise.



Etre partenaire de l'ESCI

Qu'entendons-nous par « partenariat entreprise » ?

L'ESCI développe de nouveaux moyens pour interagir avec les entreprises et vous impliquer dans la vie de l'école :

- Informations sur les dates importantes de l'année (les rentrées, les périodes de stage,...)
- Interventions pédagogiques de vos cadres dans l'une de nos

- écoles (sous réserve de certaines compétences et diplômes),
- Diffusion de vos offres d'emploi auprès de notre réseau des anciens.
- Possibilité d'être membre du jury pour les soutenances,
- Visibilité de votre logo et lien vers votre site web à partir de notre page <partenaires>
- Accès privilégié à notre réseau des anciens.

Pourquoi soutenir l'ESCI ?

- 1** Vous entourer demain de Managers d'Affaires spécialisés à l'international
- 2** Disposer de jeunes stagiaires qualifiés prenant en charge des missions à l'international
- 3** Vous accompagner dans l'expertise de l'environnement international de vos affaires
- 4** Bénéficier de l'expérience des intervenants professionnels de l'école

Nos projets

Mise en place d'une semaine entreprise au sein de l'ESCI

Organisation de conférences métier, organisation d'un forum recrutement (stages et CDI), intervention d'entreprises sur différentes problématiques.

Mise en place d'actions concrètes avec les entreprises par promotion

Séminaire de création d'entreprise en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne.

Activités de recherche
Organisation d'un colloque international.

Comment être partenaire ?

Modalités de versement de la Taxe d'apprentissage

La taxe d'apprentissage est la seule taxe pour laquelle vous pouvez choisir le bénéficiaire. Il s'agit d'un véritable outil d'investissement qu'il vous appartient de bien maîtriser.

L'ESCI est habilitée à percevoir la catégorie C (niveau I, cadres supérieurs) et **par cumul** la catégorie B (niveaux II et III, cadres moyens). Si vous attribuez déjà votre taxe d'apprentissage à un autre établissement, il vous est possible aussi de nous en attribuer seulement une partie.

Ces versements doivent s'effectuer par le biais de votre Organisme

Collecteur habituel (CCI, Syndicat Professionnel, etc.) en précisant le nom et les coordonnées du ou des établissement(s) bénéficiaire(s) :

ESCI
50 rue de la Maison Rouge – Lognes
77437 Marne-la-Vallée Cedex 2

Merci pour la confiance que vous nous accorderez.

L'ESCI vous conseille et vous assiste pour le calcul et la gestion de votre taxe d'apprentissage.

Votre contact : Damien TARDIVON - Tél : 01 72 84 60 02

Mail : dtardivon@hemail.fr



50, rue de la Maison Rouge - Lognes • 77437 Marne-La-Vallée Cedex 2
Tél. : 01 72 84 60 02 • Fax : 01 64 62 62 43 • e-mail : dtardivon@hemail.fr

Etablissement Privé d'Enseignement Supérieur Technique fondé en 1987

www.esci.fr